

Le Bâtonnier

AVIS AUX AVOCATS

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) organise trois (03) ateliers sous-régionaux, dans le cadre des Journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la compétitivité des PME/PMI et la création d'emplois, à l'intention des Etats membres de l'UEMOA, du Cap-Vert, de la Guinée et de la Mauritanie, à Abidjan, **du 31 mai au 02 juin 2016**.

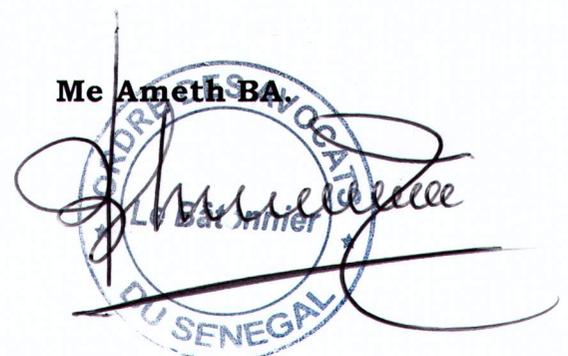
L'OMPI nous informe que cinq (05) places sont réservées au barreau du Sénégal.

Les avocats désireux de participer à ces ateliers, à leurs frais, devront retourner, avant le 06 mai, le formulaire attaché, dûment rempli et signé, ainsi qu'une copie du passeport et une photo d'identité, au Bureau régional pour l'Afrique (sophie.flandin@wipo.int) ou par fax (0041223389449).

A la réception du formulaire, une confirmation d'inscription vous sera transmise.

Vous trouverez également le programme provisoire, établi par le Bureau international de l'OMPI.

Me Ameth BA.



ORDRE DES AVOCATS
DU SÉNÉGAL



Ministère de l'Industrie et des Mines



Agence Sénégalaise pour la Propriété Industrielle
et l'Innovation Technologique

0385 /ASPIT/DG/SG/CTii/fi

Dakar, le 27 AVR. 2016

LE DIRECTEUR GENERAL

Objet : Désignation de représentants

Ref : copie lettre-ci jointe adressée à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Sénégal

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,

Par lettre, en date du 26 avril 2016, Monsieur Marc SERY-KORE, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), vous fait part de l'organisation d'ateliers sous-régionaux dans le cadre des *journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la compétitivité des PME et PMI* à l'intention des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA), de Cabo Verde, de la Guinée et de la Mauritanie qui auront lieu à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), du **31 mai au 02 juin 2016**.

Par la même lettre, le Directeur du Bureau Régional vous invite à en informer les membres du barreau et à procéder à la désignation de cinq (05) Avocats pour participer, à *leur frais*, à ladite rencontre. Toutefois, aucun frais d'inscription n'est requis.

Les intéressés devront renseigner le formulaire de participation, ci-joint, accompagné des copies de leur passeport et le faire parvenir à l'adresse mentionnée ci-après : par télécopieur au : **0041223389449** ou par courriel à : sophie.flandin@wipo.int et à : sakiliba2013@gmail.com, au plus tard, le **06 mai 2016**.

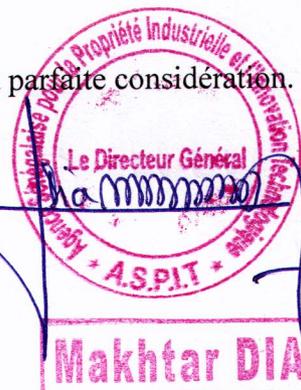
PJ : - Copie de la lettre du Directeur

- Copie du formulaire à renseigner par participant
- Programme provisoire des ateliers

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le bâtonnier**, l'expression de ma parfaite considération.

/-)

Monsieur Ameth BA
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
du Sénégal
DAKAR



Monsieur Ameth Ba
Bâtonnier
Ordre des avocats du Sénégal
Rue 19 boulevard de la République
B.P. 9025 Dakar – Peytavin
Sénégal

Le 26 avril 2016

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) organise, de manière concomitante, en coopération avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) de France, et avec la participation de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), trois Ateliers sous-régionaux dans le cadre des *Journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises/industries (PMEs/PMIs) et la création d'emplois à l'intention des États membres de l'UEMOA, de Cabo Verde, de la Guinée et de la Mauritanie*, qui auront lieu à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 31 mai au 2 juin 2016.

Ces trois Ateliers se présenteront comme suit :

Atelier sous-régional 1 : *Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice;*

/...

Atelier sous-régional 2 : *Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des autorités en charge de l'application de la loi (douaniers, policiers, inspecteurs de marché); et*

Atelier sous-régional 3 : *Atelier sur l'importance de la protection et de la gestion stratégique des actifs de propriété intellectuelle à l'intention des petites et moyennes entreprises/industries (PMEs/PMIs) pour leur compétitivité et la création d'emplois.*

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'assistance de l'OMPI pour le développement des capacités en faveur, d'une part, des administrations chargées de l'application du droit de propriété intellectuelle et, d'autre part, des titulaires de droit de la propriété intellectuelle en vue d'une utilisation stratégique des actifs de la propriété intellectuelle pour la compétitivité et la création d'emplois.

./. Le programme provisoire des différents Ateliers est joint en annexe.

Les représentants des pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo, prendront part aux Ateliers respectifs.

L'importance de la protection et de la gestion stratégique des actifs de la propriété intellectuelle, d'une part, et la promotion du respect de la propriété intellectuelle, dont la lutte contre la contrefaçon et le piratage, d'autre part, justifient l'instauration d'un dialogue entre les parties prenantes, dont les avocats.

Eu égard au rôle des praticiens du droit dans l'atteinte de cet objectif, nous portons à votre connaissance la tenue de ces Ateliers et vous invitons à en informer les membres du barreau. Cinq places seront réservées pour la participation, à leur frais, des avocats de votre pays et aucun frais d'inscription n'est requis.

./. Je vous saurais gré de nous communiquer au plus tard le 6 mai 2016, les noms, titres, copies des passeports et coordonnées des avocats désireux de prendre part à l'*Atelier de promotion, du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice*, en retournant le formulaire ci-joint, dûment rempli et signé, au Bureau régional pour l'Afrique par courriel à : sophie.flandin@wipo.int ou par télécopieur au n° (+41 22) 338 94 49.

À réception de ce formulaire, une confirmation de leur inscription à l'Atelier leur sera transmise.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Marc Sery-Koré
Directeur
Bureau régional pour l'Afrique

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la création d'emplois et la compétitivité des PME/PMI à l'intention des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de Cabo Verde, de la Guinée et de la Mauritanie

Atelier sous-régional 1 : *Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice*

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) – DU 31 MAI AU 2 JUIN 2016

(Demande de prise en charge des frais de voyage)



-
2. Nom : (majuscules) (Mme/Mlle/M.)
 3. Prénom : (majuscules)
 4. Titre officiel actuel :

 5. Adresse complète :
 - Officielle
 -
 - Privée :
 -

 6. Aéroport de départ/arrivée :

 7. Numéros de téléphone : (Officiel) (Privé)
 8. Numéro(s) de télécopieur :
 9. Adresse électronique :

Date : Signature :

Important : Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à l'OMPI, Genève, Suisse (par télécopieur au : +41 22 338 94 49), ou par courriel, à : sophie.flandin@wipo.int, d'ici au 6 mai 2016 : **avec une copie de votre passeport valide et une photo d'identité.**

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la création d'emplois et la compétitivité des PME/PMI à l'intention des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de Cabo Verde, de la Guinée et de la Mauritanie

Atelier sous-régional 1 : *Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice*

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) – DU 31 MAI AU 2 JUIN 2016

(Demande de prise en charge des frais de voyage)



-
2. Nom : (majuscules) (Mme/Mlle/M.)
 3. Prénom : (majuscules)
 4. Titre officiel actuel :

 5. Adresse complète :
 - Officielle
 -
 - Privée :
 -

 6. Aéroport de départ/arrivée :

 7. Numéros de téléphone : (Officiel) (Privé)
 8. Numéro(s) de télécopieur :
 9. Adresse électronique :

Date : Signature :

Important : Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à l'OMPI, Genève, Suisse (par télécopieur au : +41 22 338 94 49), ou par courriel, à : sophie.flandin@wipo.int, d'ici au 6 mai 2016 : **avec une copie de votre passeport valide et une photo d'identité.**

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Journées de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle pour la création d'emplois et la compétitivité des PME/PMI à l'intention des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de Cabo Verde, de la Guinée et de la Mauritanie

Atelier sous-régional 1 : *Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice*

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) – DU 31 MAI AU 2 JUIN 2016

(Demande de prise en charge des frais de voyage)



-
2. Nom : (majuscules) (Mme/Mlle/M.)
 3. Prénom : (majuscules)
 4. Titre officiel actuel :

 5. Adresse complète :
 - Officielle
 -
 - Privée :
 -

 6. Aéroport de départ/arrivée :

 7. Numéros de téléphone : (Officiel) (Privé)
 8. Numéro(s) de télécopieur :
 9. Adresse électronique :

Date : Signature :

Important : Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à l'OMPI, Genève, Suisse (par télécopieur au : +41 22 338 94 49), ou par courriel, à : sophie.flandin@wipo.int, d'ici au 6 mai 2016 : **avec une copie de votre passeport valide et une photo d'identité.**



GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE



UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST
AFRICAIN



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



INSTITUT NATIONAL DE
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ORGANISATION
MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS-RÉGIONAL

OMPI/PME-PMI/ABJ/16/INF/1
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : LE 18 AVRIL 2016

Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des auxiliaires de justice

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

et
l'Institut national de propriété industrielle (INPI) de France

Abidjan (Côte d'Ivoire), du 31 mai au 2 juin 2016

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau International de l'OMPI

Mardi 31 mai 2016

9 h 00 – 9 h 45 Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le représentant de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIFI),
Abidjan

Le représentant de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de
France, Paris

Le représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle
(OAPI), Yaoundé

Le représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
(UEMOA), Ouagadougou

Le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF),
Paris

M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l'Afrique, Organisation
Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Le représentant du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,
Abidjan

9 h 45 – 10 h 00 Pause-café

10 h 00 – 10 h 30 **Thème 1** **La propriété intellectuelle et son importance pour le
développement socio-économique et culturel**

Conférencier : À déterminer

10 h 30 – 11 h 00 **Thème 2** **Pour une approche équilibrée de l'application des droits
de propriété intellectuelle – Objectif stratégique VI de
l'OMPI**

Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique
principal, Division de la promotion du
respect de la propriété intellectuelle,
Secteur des questions mondiales, OMPI

11 h 00 – 11 h 45 **Thème 3** **Les normes internationales (Partie III de l'Accord sur les
aspects des droits de propriété intellectuelle qui
touchent au commerce (ADPIC), régionales (Accord de
Bangui) et nationales, de l'application des droits de
propriété intellectuelle**

Conférencier : M. Denis Bohoussou, Directeur général,
OIFI

- 11 h 45 – 12 h 15 **Thème 4** **Les atteintes aux droits des marques et aux droits d'auteur – Développements jurisprudentiels en Europe**
Conférencier : Mme Carine Gillet, vice-Présidente, 3^{ème} Chambre du Tribunal de grande Instance (TGI) de Paris, Paris
- 12 h 15 – 12 h 45 **Thème 5** **Les atteintes aux droits des marques et aux droits d'auteur – Développements jurisprudentiels en Afrique francophone**
Conférencier : M. Max Lambert Ndema Elongé, Procureur de la République près les tribunaux de Bandjoun, Cameroun
- 12 h 45 – 13 h 00 Séance de questions-réponses
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 15 h 00 **Thème 6** **La preuve dans le cadre des procédures judiciaires, civiles et pénales – L'expérience en Afrique francophone**
Conférenciers : Magistrat ivoirien
M. Max Lambert Ndema Elongé
- 15 h 00 – 15 h 30 **Thème 7** **La preuve dans le cadre des procédures judiciaires civiles et pénales – L'expérience française/européenne**
Conférencière : Mme Laure Aldebert, vice-Présidente, 3^{ème} Chambre du Tribunal de grande Instance (TGI) de Paris, Paris
- 15 h 30 – 16 h 00 **Thème 8** **L'attitude et la perception des consommateurs face à la contrefaçon et au piratage**
Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 16 h 00 – 16 h 15 Pause-café
- 16 h 15 – 16 h 40 **Thème 9** **De la sanction pénale de certaines atteintes aux droits de propriété intellectuelle : champ d'application et limites**
Conférencier : M. Max Lambert Ndema Elongé
- 16 h 40 – 17 h 10 **Thème 10** **La mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises contrefaisantes ou pirates**
Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 17 h 10 – 17 h 30 Séance de questions-réponses

16 h 00 – 16 h 45 **Thème 18 Le rôle des titulaires de droit dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

Conférenciers : Représentants des titulaires de droit

16 h 45 – 17 h 00 Séance de questions-réponses

Jeudi 2 juin 2016

PARTIE I

(Cette session offrira l'occasion aux participants de passer en revue les thèmes débattus durant les deux premiers jours de l'Atelier)

NB : Les avocats et les notaires prendront part dans la matinée à la séance commune consacrée aux petites et moyennes entreprises (PMEs) et petites et moyennes industries (PMIs)

9 h 00 – 10 h 45 **Thème 19 Cas pratiques – Session de travaux pratiques (suite)**

Modérateurs : Tous les conférenciers

10 h 45 – 11 h 00 Pause-café

11 h 00 – 12 h 30 **Thème 19 Cas pratiques (suite) – Session de travaux pratiques**

Modérateurs : Tous les conférenciers

12 h 30 – 14 h 15 Pause déjeuner

PARTIE II

(Séance commune à l'intention des magistrats, douaniers, policiers, inspecteurs de marchés, avocats, notaires, PMEs/PMIs)

14 h 15 – 17 h 00 **Table ronde : la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

Thème 20 Quelle coopération pour plus d'efficacité?

Conférenciers : M. Michel N'zi Brou, Président du Comité national de lutte contre la contrefaçon, Abidjan

Mme Stéphanie Leguay, Coordinatrice, Comité national anti-contrefaçon, Direction de l'action économique, INPI

17 h 00 – 17 h 30 **Thème 21 Quelle suite à donner aux Ateliers?**

Panélistes: Les représentants de l'OMPI, l'OIF, l'UEMOA et l'OAPI

17 h 30 – 17 h 45 Clôture

[Fin du document]



GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE



UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST
AFRICAIN



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



INSTITUT NATIONAL DE
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS-RÉGIONAL

OMPI/PME-PMI/ABJ/16/INF/1
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : LE 18 AVRIL 2016

Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des autorités en charge de l'application de la loi (douaniers, policiers, inspecteurs de marché)

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

et
l'Institut national de propriété industrielle (INPI) de France

Abidjan (Côte d'Ivoire), du 31 mai au 2 juin 2016

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau International de l'OMPI

Mardi 31 mai 2016

9 h 00 – 9 h 45 Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le représentant de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI),
Abidjan

Le représentant de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de
France, Paris

Le représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle
(OAPI), Yaoundé

Le représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
(UEMOA), Ouagadougou

Le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF),
Paris

M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l'Afrique, Organisation
Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Le représentant du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,
Abidjan

9 h 45 – 10 h 00 Pause-café

10 h 00 – 10 h 30 **Thème 1 La propriété intellectuelle et son importance pour le
développement socio-économique et culturel**

Conférencier : M. Marc Séry-Koré

10 h 30 – 11 h 00 **Thème 2 Pour une approche équilibrée de l'application des droits
de propriété intellectuelle – Objectif stratégique VI de
l'OMPI**

Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique
principal, Division de la promotion du
respect de la propriété intellectuelle,
Secteur des questions mondiales, OMPI

11 h 00 – 11 h 45 **Thème 3 Les normes internationales (Partie III de l'Accord sur les
aspects des droits de propriété intellectuelle qui
touchent au commerce (ADPIC), régionales (Accord de
Bangui) et nationales, de l'application des droits de
propriété intellectuelle**

Conférencier : M. Denis Bohoussou, Directeur général,
OIPI

- 11 h 45 – 12 h 15 **Thème 4** **Rôle et initiatives de la Commission ivoirienne de lutte contre la contrefaçon**
- Conférencier : Le représentant de la Commission ivoirienne de lutte contre la contrefaçon, Abidjan
- 12 h 15 – 12 h 45 **Thème 5** **Les mesures douanières (Articles 51 à 60 de l'Accord sur les ADPIC)**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 12 h 45 – 13 h 00 Séance de questions-réponses
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 15 h 15 **Thème 6** **Analyse et gestion des risques par les autorités en charge de l'application des lois – Les expériences française et ivoirienne**
- Conférenciers : Douaniers français et ivoirien
- 15 h 15 – 15 h 45 **Thème 7** **De la sanction pénale de certaines atteintes aux droits de propriété intellectuelle : champ d'application et limites**
- Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongé, Procureur de la République près les tribunaux de Bandjoun, Cameroun
- 15 h 45 – 16 h 00 Pause-café
- 16 h 00 – 16 h 45 **Thème 8** **Discussions de groupes (en parallèle)**
- Groupe 1 : Douanes
- Le rôle des douanes; les procédures, l'analyse et la gestion des risques; le transbordement; l'identification des produits contrefaisants et pirates; la saisie des produits; entreposage, destruction et recyclage de ces biens; la coopération entre agences au niveau national, sous-régional et régional; l'impact de l'application des droits de propriété intellectuelle (DPI) par les douanes sur l'économie nationale et son efficacité : les procédures simplifiées éventuelles; et autres sujets pertinents.
- Modérateurs : Douanier français et ivoirien
- 16 h 00 – 16 h 45 **Thème 8** **Discussions de groupes (en parallèle)**
- Groupe 2 : Police et responsables de l'inspection économique

Le cadre législatif; la dimension et la gravité de la contrefaçon dans la région de l'UEMOA; les liens entre la contrefaçon et le crime organisé; le pouvoir de la police d'agir *ex officio*; le rôle de l'inspection économique; l'interaction stratégique avec les autres agents en charge de l'application des DPI et les titulaires de droits; l'échange d'information par-delà les frontières; les moyens légaux d'assurer la mise à disposition de preuves, et ce y compris pour les atteintes en ligne; le sort à réserver aux produits contrefaisants; les injonctions et décisions des cours et tribunaux; et autres sujets pertinents.

Modérateurs : Mme Stéphanie Leguay, Coordinatrice,
Comité national anti-contrefaçon, Direction
de l'action économique, INPI

M. Max Lambert Ndéma Elongué

16 h 45 – 17 h 30 **Thème 9**

Rapport des discussions de groupe et table ronde sur la coopération stratégique entre les parties prenantes à la lutte contre la contrefaçon et le piratage

Mercredi 1^{er} juin 2016

9 h 30 – 10 h 30 **Thème 10**

Exercice pratique – Mesures douanières et procédure pénale

Modérateurs : Douanier français

OMPI

10 h 30 – 11 h 15 **Thème 11**

L'attitude et la perception des consommateurs face à la contrefaçon et au piratage

Modérateurs : Mme Stéphanie Leguay

Deux représentants des associations de consommateurs ivoiriens

11 h 15 – 11 h 30 Pause-café

11 h 30 – 12 h 15 **Thème 12**

La mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises contrefaisantes ou pirates

Conférencier : M. Xavier Vermandele

12 h 15 – 13 h 00 **Thème 13 Questions relatives à la preuve de l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle**

Conférenciers : Procureur ivoirien

OMPI

13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner

14 h 30 – 15 h 15 **Thème 14 Le rôle des titulaires de droits dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

Conférencier : Un représentant des titulaires de droits

15 h 15 – 16 h 00 Session de questions et réponses

Jeudi 2 juin 2016

PARTIE I

(Cette session à l'intention des douaniers, policiers et inspecteurs de marché sera consacrée à une visite sur le terrain)

9 h 00 – 12 h 15 **Thème 15 Visite sur le terrain avec les autorités douanières ivoiriennes**

12 h 15 – 14 h 15 Pause déjeuner

PARTIE II

(Séance commune à l'intention des magistrats, douaniers, policiers, inspecteurs de marchés, avocats, notaires, PME/PMI)

14 h 15 – 17 h 00 **Table ronde : la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

Thème 16 Quelle coopération pour plus d'efficacité?

Conférenciers: M. Michel N'zi Brou, Président du Comité national de lutte contre la contrefaçon, Abidjan

Mme Stéphanie Leguay

17 h 00 – 17 h 30 **Thème 17 : Quelle suite à donner aux Ateliers?**

Panélistes: Les représentants de l'OMPI, l'OIF, l'UEMOA, et l'OAPI

17 h 30 – 17 h 45 Clôture

[Fin du document]



GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE



ORGANISATION
INTERNATIONALE
DE LA
FRANCOPHONIE



UNION
ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST
AFRICAIN



ORGANISATION
AFRICAIN DE LA
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



INSTITUT NATIONAL
DE PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE



CONFÉRENCE
PERMANENTE DES
CHAMBRES
CONSULAIRES
AFRICAINES ET
FRANCOPHONES



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS RÉGIONAL

OMPI/PME-PMI/ABJ/16/INF.1
ORIGINAL : FRANÇAIS
DATE : LE 18 AVRIL 2016

Atelier sur l'importance de la protection et de la gestion stratégique des actifs de la propriété intellectuelle à l'intention des petites et moyennes entreprises/industries (PMEs/PMIs) pour leur compétitivité et la création d'emplois

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

l'Institut national de propriété industrielle (INPI) de France

et
la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)

Abidjan (Côte d'Ivoire), du 31 mai au 2 juin 2016

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

Mardi 31 mai 2016

9 h 00 – 9 h 45

Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le représentant de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI),
Abidjan

Le représentant de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de
France, Paris

Le représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle
(OAPI), Yaoundé

Le représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
(UEMOA), Ouagadougou

Le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie
(OIF), Paris

M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l'Afrique,
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Le représentant du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,
Abidjan

9 h 45 – 10 h 00

Pause-café

10 h 00 – 10 h 45

**Thème 1 Introduction générale au système de la propriété
intellectuelle**

Conférencier : M. Séry-Koré

10 h 45 – 11 h 15

**Thème 2 L'importance des identifiants commerciaux dans la
stratégie marketing et commerciale des petites et
moyennes entreprises (PMEs) et des petites et
moyennes industries (PMIs)**

a) Le rôle des marques dans la stratégie marketing et
commerciale

Conférencière : Mme Patricia Simao Sartorius,
Administratrice de programme,
Division de l'appui aux PME et à la
création d'entreprises, Département
des pays en transition et des pays
développés, OMPI

- 10 h 15 – 11 h 00 **Thème 7 Comment stimuler l'innovation et la compétitivité des PME/PMIs par l'accès et la maîtrise de l'information ?**
- a) L'accès et l'utilisation appropriée de l'information technique et scientifique : projet des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI
- Conférencier : Le représentant de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle, Abidjan
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 15 b) La démarche d'intelligence économique (sécurité économique et influence)
- Conférencier: M. Philippe Clerc
- 12 h 15 – 14 h 15 Pause déjeuner
- 14 h 15 – 15 h 00 **Thème 8 Le rôle d'un office national de propriété industrielle l'exemple de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIFI)**
- Conférencier : M. Denis Bohoussou, Directeur général, OIFI
- 15 h 00 – 15 h 45 **Thème 9 La contrefaçon : un danger pour l'entreprise et la création d'emplois**
- Conférencier : M. Marc Séry-Koré
- 15 h 45 – 16 h 00 Pause-café
- 16 h 00 – 17 h 00 **Thème 10 Discussion générale sur l'ensemble des thèmes débattus durant la journée**
- Conférenciers : Tous les intervenants de la journée

Jeudi 2 juin 2016

PARTIE I

(Séance commune à l'intention des avocats/notaires/PMEs/PMIs)

- 9 h 00 – 10 h 30 **Thème 11 Le Traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) et l'Accord de Bangui : Quelle complémentarité?**
- Conférencier : M. Joseph Fometeu, Professeur titulaire, Chef de département de théorie du droit et épistémologie, Faculté des sciences juridiques et politiques, Université de Ngaoundéré, Cameroun

10 h 30 – 10 h 45 Pause-café

10 h 45 – 12 h 45 **Thème 12 Les contrats d'exploitation des actifs de propriété intellectuelle**

- a) Les contrats de licence
- b) Les contrats de cession
- c) Les contrats de franchise
- d) Les contrats d'exploitation des droits d'auteur

Conférenciers : Me. Thibault Lachacinski, Avocat, Paris

Mme Patricia Simao Sartorius

M. Joseph Fometeu

12 h 45 – 14 h 15 Pause déjeuner

PARTIE II

(Séance commune à l'intention des magistrats, douaniers, policiers, inspecteurs de marchés, avocats, notaires, PME/PMIs)

14 h 15 – 17 h 00 **Table ronde : la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

Thème 13 Quelle coopération pour plus d'efficacité?

Conférenciers : M. Michel N'zi Brou, Président du Comité national de lutte contre la contrefaçon, Abidjan

Mme Stéphanie Leguay, Coordinatrice, Comité national anti-contrefaçon, Direction de l'action économique, INPI

17 h 00 – 17 h 30 **Thème 14 Quelle suite à donner aux Ateliers?**

Panélistes : Les représentants de l'OMPI, l'OIF, l'UEMOA, l'OAPI et la CPCAF

17 h 30 – 17 h 45 Clôture

[Fin du document]